

RCS : PERIGUEUX

Code greffe : 2402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERIGUEUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00043

Numéro SIREN : 507 467 157

Nom ou dénomination : TRAPY INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 21/08/2020 sous le numéro de dépôt 1810

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS TRAPY INVEST		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		RUE JEAN BAPTISTE STORAT 19100 BRIVE LA GAILLARDE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		5 0 7 4 6 7 1 5 7 0 0 0 1 6		Néant ☐		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2019	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	11 730 329	CV		11 730 329
		Créances rattachées à des participations	BB	3 657 706	BC		3 657 706
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
TOTAL (II)		BJ	15 388 035	BK		15 388 035	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	8 635	BY		8 635
		Autres créances (3)	BZ	4 528	CA		4 528
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	149 900	CE		149 900
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	92 907	CG		92 907	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	281	CI		281	
	TOTAL (III)	CJ	256 251	CK		256 251	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations	(V) CM					
	Ecarts de conversion actif*	(VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	15 644 287	1A		15 644 287	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilités :		Stocks :			
				Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS TRAPY INVEST		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 898 698 ...)			DA	898 698	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	89 869	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	3 839 207	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	651 857	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	5 479 632	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	4 376 579	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	5 617 089	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	25 081	
	Dettes fiscales et sociales			DY	145 905	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	10 164 655		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	15 644 287		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	6 710 692
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS TRAPY INVEST						Néant ☐ *			
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	806 500	FH		FI	806 500		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	806 500	FK		FL	806 500		
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	21 881		
	Autres produits (1) (11)					FQ	9		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	828 390	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	110 440		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	20 992		
	Salaires et traitements*					FY	305 540		
	Charges sociales (10)					FZ	161 767		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA		
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	598 741	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	229 649		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	840 612		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	43 626		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	884 238		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	96 189		
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	96 189		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	788 049		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 017 698		

Désignation de l'entreprise		SAS TRAPY INVEST		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	392		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	392		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(392)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	50 109		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	315 340		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 712 629		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 060 772		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	651 857		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	21 881	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalités, amendes fiscales et pénales			392				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs			



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS TRAPY INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 15 644 288 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 651 857 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/05/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.





Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il a été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1,5 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TH-TF C0-02)





Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Accord d'intéressement :

La société TRAPY INVEST a mis en place un accord d'intéressement en 2010 qui a été renouvelé en 2015.

Honoraires des commissaires aux comptes :

Au titre de l'exercice 2019, le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat s'élève à 5 995 € (Cabinet Hoche à hauteur de 4 300€ et Groupe La Brègère pour 1 695 €). Il concerne les missions de contrôle légal sur les comptes annuels.

Transaction avec les parties liées :

Les transactions avec les parties liées réalisées au cours de l'exercice ont été conclues aux conditions normales de marché. De ce fait, aucune information n'est communiquée.

Informations sur les postes concernant les entreprises liées et les participations :

Seuls les postes mouvementés sont présentés.

Participations	61 €
Créances rattachées à des participations	383 337 €
Produits de participations	840 612 €
Autres produits financiers	43 626 €
Charges financières	67 512 €

Participations des salariés

Il est rappelé qu'il a été mis en place un accord de participation au niveau du groupe TRAPY PRO constitué par les sociétés TRAPY INVEST SAS et TRAPY PRO SAS immatriculée au RCS sous le numéro 581980620 représentée par Monsieur Jean Jacques TRAPY agissant en qualité de Président. Cet accord a été conclu pour une durée indéterminée.

Cet accord de participation a été dénoncé le 28 juin 2019, par l'établissement de l'avenant 2019-01.

Un nouvel accord de participation a été conclu le 28 juin 2019 pour la société TRAPY INVEST;

Cet accord a été appliqué pour la 1ère fois au titre de l'exercice ouvert le 1er janvier 2019 et clos le 31 décembre 2019. La participation au titre de l'exercice 2019 a été calculée et répartie entre les salariés de la société.

Versement au 31/12/2019 50 109,03 € (sans forfait social de 20%)



Faits caractéristiques

Existence de deux articles 39 :

- le premier souscrit auprès de GENERALI concerne le niveau VIII. Sont concernés : Messieurs François RIEU et Christophe BRUNO
- le second auprès de AVIVA (souscription en 2015) concerne les cadres.





Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	15 004 699	2 120 646	1 737 310	15 388 036
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	15 004 699	2 120 646	1 737 310	15 388 036
ACTIF IMMOBILISE	15 004 699	2 120 646	1 737 310	15 388 036



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avais donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SCI ROMELI	66	3	100,00	66	66				2	
SCI DU LUGAN 33	1	96	100,00	1	1			285	108	
SCI LA PRADE	1	42	100,00	1	1			67	45	
SCI L'ARBALESTRIER	100	41	100,00	100	100			569	42	
SCI LE LIBRAIRE	40	55	100,00	40	40			77	58	
SARL TRAPY SOLAR	1	-1	100,00	1	1					
SAS TRAPY PRO	1 000	13 274	100,00	1 000	1 000			35 602	821	
SCI LE BUCH 33	1	50	100,00	1	1			81	53	
SCI BALMA 31	1	60	100,00	1	1			110	61	
SCI DU GOLF	1	186	100,00	1	1			270	213	
SCI APPERT LIMOUSIN	100	49	100,00	100	100			72	51	
SCI ARAGO 33	1	63	100,00	1	1			108	69	
SAS SODITELEM	1 020	2 248	100,00	1 020	1 020			8 545	5	
SCI BROVAL	1	75	100,00	1	1			114	79	
SCI LAPOUJADE 46	1		100,00	1	1					
SCI DUTRENQUE	1	66	100,00	1	1			108	71	
SCI DU CANAL	8	55	100,00	8	8			76	57	
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										



Notes sur le bilan

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)

Les parts des SCI qui étaient détenues en usufruit ont fait l'objet d'un rachat total le 03/12/2015. Trapy Invest détient désormais 100% des SCI.

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 671 150 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à - de 1 an	Echéances à + de 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	3 657 706		3 657 706
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	8 635	8 635	
Autres	4 528	4 528	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	281	281	
Total	3 671 150	13 444	3 657 706
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
ETAT - PRODUITS À RECEVOIR	2 013
Total	2 013



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 898 698,00 euros décomposé en 898 698 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/06/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	524 446
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	524 446
Affectations aux réserves	404 446
Distributions	120 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	524 446

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/12/2019
Capital	898 698				898 698
Réserve légale	89 870				89 870
Réserves générales	3 434 761	404 446	404 446		3 839 207
Résultat de l'exercice	524 446	-524 446	651 857	524 446	651 857
<i>Dividendes</i>		120 000			
Total Capitaux Propres	4 947 775		1 056 303	524 446	5 479 632



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 164 655 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à - de 1 an	Echéances à + de 1 an	Echéances à + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	4 376 579	922 616	3 017 662	436 301
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 081	25 081		
Dettes fiscales et sociales	145 906	145 906		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	5 617 090	5 617 090		
Produits constatés d'avance				
Total	10 164 655	6 710 692	3 017 662	436 301
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	1 070 488			
(**) Dont envers les associés	5 617 090			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 5 617 090 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	15 090
INT.COURUS SUR EMPRUNTS	2 140
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	13 089
DETTES PROVIS. PR PARTIC. SALARIÉS	45 248
CH. SOCIALES S/PROV CONGES PAYES	7 085
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	1 546
Total	84 199



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	281		
Total	281		





Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	806 500		806 500
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	806 500		806 500

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 300 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers de participation	840 613	695 051
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	43 626	47 645
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		2 555
Total des produits financiers	884 239	745 250
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	96 190	42 100
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	96 190	42 100
Résultat financier	788 049	703 150



Autres informations

Evénements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement.

Conformément aux dispositions du PCG1 sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité.

A la date d'établissement de ses comptes, l'entreprise a constaté une baisse du chiffre d'affaires sur le premier trimestre.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 4 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	4	



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés	
	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement Actions SAS SODITELEM	3 000 000
Nantissement Actions SAS TRAPY PRO	3 000 000
Autres engagements donnés	6 000 000
Total	6 000 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 48 021 euros

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

CONTRATS IFC / IL

Le contrat GAN (IFC + IL) a été conclu en 2014 (à l'origine GENERALI). Le montant cumulé et versé est de 20 368,34 € au 31 décembre 2019.

Un second contrat a été souscrit en 2018 auprès d'AVIVA (uniquement IFC). Au 31 décembre 2019, il est





Autres informations

évalué à 24 720 €.

ARTICLE 83

Le contrat, conclu auprès de AVIVA, ne peut pas être évalué au 31/12/2019. En effet, les cotisations versées sont affectées à des comptes individuels et ne restent donc pas dans les comptes de la société. Il concerne l'ensemble de l'effectif des cadres.

ARTICLE 39

Un contrat a été souscrit auprès de AVIVA pour le collège cadre. Le montant versé en 2019 s'élève à 15 000 €. Le contrat est évalué à 84 011 € au 31 décembre 2019.



TRAPY INVEST
Société par actions simplifiée au capital de 898 698 euros
Siège social : Boulevard de l'Industrie – ZAE de Saltgourde
24430 MARSAC SUR L'ISLE
507 467 157 RCS PERIGUEUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 JUIN 2020

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 651 857,26 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice 651 857,26 euros
- à titre de dividendes aux associés 120 000,00 euros
soit un dividende de 0,133 euro par action,
- Le solde, soit la somme de 531 857,26 euros
en totalité au compte « Autres réserves » qui s'élève ainsi à 4 371 064 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 120 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2018 :

NEANT

Exercice clos le 31 décembre 2017 :

- 120 000 euros (distribution de réserves en date du 07/05/2019), soit 0,1335 euro par titre, Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 120 000 euros ;
- 95 000 euros (distribution de réserves en date du 21/06/2018), soit 0,106 euro par titre, Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 95 000 euros ;

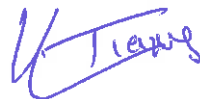
Exercice clos le 31 décembre 2016 :

NEANT

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 JUIN 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
Le Président,
Jean-Jacques TRAPY**





Rue Max Barel – La Brégère
Boulazac
24759 TRELISSAC CEDEX



Cré@vallée Nord
371 Bd des Saveurs
CS30001 Coulounieix-Chamiers
24059 PERIGUEUX CEDEX

EXEMPLAIRE GREFFE

***RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice 2019***

TRAPY INVEST
Exercice clos le 31 Décembre 2019

TRAPY INVEST – Exercice 31/12/2019
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

TRAPY INVEST

Société par Actions Simplifiée au capital de 898.698 Euros
Siège social : Boulevard de l'Industrie, ZAE de Saltgourde, 24430 MARSAC SUR L'ISLE
RCS PERIGUEUX 507 467 157

Mesdames et Messieurs les Associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TRAPY INVEST, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

AR
CD

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2019 s'établit à 11.7 M€ euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Titres de participations » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier la valorisation de l'actif net de la filiale et les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage la correcte application de la méthodologie adoptée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-4 du code de commerce.



RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Périgueux, Boulazac,
Le 08 juin 2020

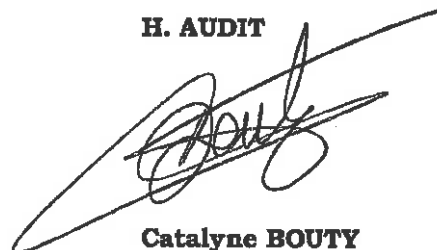
Les commissaires aux comptes

GROUPE LA BREGERE



François SOULIER
Associé

H. AUDIT



Catalyne BOUTY
Associée



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	11 730 330		11 730 330	11 730 269
Créances rattachées aux participations	3 657 706		3 657 706	3 274 430
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	15 388 036		15 388 036	15 004 699
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	8 635		8 635	
Autres créances	4 528		4 528	2 512
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	149 900		149 900	149 900
Disponibilités	92 908		92 908	583 387
Charges constatées d'avance (3)	281		281	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	256 252		256 252	735 799
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	15 644 288		15 644 288	15 740 498
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Certifié par le Collège
des Commissaires aux comptes



Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	898 698	898 698
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	89 870	89 870
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 839 207	3 434 761
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	651 857	524 446
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 479 632	4 947 775
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 376 579	5 447 255
Emprunts et dettes financières diverses (3)	5 617 090	5 163 689
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 081	31 458
Dettes fiscales et sociales	145 906	150 321
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	10 164 655	10 792 723
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	15 644 288	15 740 498
(1) Dont à plus d'un an (a)	3 453 963	4 374 439
(1) Dont à moins d'un an (a)	6 710 692	6 418 285
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

**Certifié par le Collège
des Commissaires aux comptes**





Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	806 500		806 500	970 000
Chiffre d'affaires net	806 500		806 500	970 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			21 881	15 916
Autres produits			9	7
Total produits d'exploitation (I)			828 391	985 923
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			110 440	173 370
Impôts, taxes et versements assimilés			20 992	31 706
Salaires et traitements			305 541	445 418
Charges sociales			161 768	220 459
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				3
Total charges d'exploitation (II)			598 741	870 957
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			229 649	114 966
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			840 613	695 051
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			43 626	47 645
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				2 555
Total produits financiers (V)			884 239	745 250
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			96 190	42 100
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			96 190	42 100
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			788 049	703 150
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			1 017 698	818 116

**Certifié par le Collège
des Commissaires aux comptes**





Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	392	8 653
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	392	8 653
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-392	-8 653
Participation des salariés aux résultats (IX)	50 109	3 386
Impôts sur les bénéfices (X)	315 340	281 631
Total des produits (I+III+V+VII)	1 712 629	1 731 173
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 060 772	1 206 727
BENEFICE OU PERTE	651 857	524 446
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Certifié par le Collège
des Commissaires aux comptes



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS TRAPY INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 15 644 288 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 651 857 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/05/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Certifié par le Collège
des Commissaires aux comptes**

LEMPEREUR & ASSOCIÉS EXPERTISES





Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il a été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- ⇒ Taux d'actualisation : 3 %
- ⇒ Taux de croissance des salaires : 1,5 %
 - Age de départ à la retraite : 65 ans
- ⇒ Taux de rotation du personnel : 1,5 %
 - Table de taux de mortalité : (table INSEE TH-TF C0-02)

**Certifié par le Collège
des Commissaires aux comptes**





Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Accord d'intéressement :

La société TRAPY INVEST a mis en place un accord d'intéressement en 2010 qui a été renouvelé en 2015. Cet accord a été dénoncé au cours de l'exercice.

Honoraires des commissaires aux comptes :

Au titre de l'exercice 2019, le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat s'élève à 5 995 € (Cabinet Hoche à hauteur de 4 300€ et Groupe La Brégère pour 1 695 €). Il concerne les missions de contrôle légal sur les comptes annuels.

Transaction avec les parties liées :

Les transactions avec les parties liées réalisées au cours de l'exercice ont été conclues aux conditions normales de marché. De ce fait, aucune information n'est communiquée.

Informations sur les postes concernant les entreprises liées et les participations :

Seuls les postes mouvementés sont présentés.

Participations	61 €
Créances rattachées à des participations	3 657 706 €
Produits de participations	840 612 €
Autres produits financiers	43 626 €
Charges financières	67 512 €

Participations des salariés

Il est rappelé qu'il a été mis en place un accord de participation au niveau du groupe TRAPY PRO constitué par les sociétés TRAPY INVEST SAS et TRAPY PRO SAS immatriculée au RCS sous le numéro 581980620 représentée par Monsieur Jean Jacques TRAPY agissant en qualité de Président. Cet accord a été conclu pour une durée indéterminée.

Cet accord de participation a été dénoncé le 28 juin 2019, par l'établissement de l'avenant 2019-01.

Un nouvel accord de participation a été conclu le 28 juin 2019 pour la société TRAPY INVEST;

Cet accord a été appliqué pour la 1ère fois au titre de l'exercice ouvert le 1er janvier 2019 et clos le 31 décembre 2019. La participation au titre de l'exercice 2019 a été calculée et répartie entre les salariés de la société.

Versement au 31/12/2019 50 109,03 € (sans forfait social de 20%)

**Certifié par le Collège
des Commissaires aux comptes**





Faits caractéristiques

Existence de deux articles 39 :

- le premier souscrit auprès de GENERALI concerne le niveau VIII. Sont concernés : Messieurs François RIEU et Christophe BRUNO
- le second auprès de AVIVA (souscription en 2015) concerne les cadres.

Siège social de la société

Le siège social de la société est situé à l'adresse ci-dessous à compter du 1er janvier 2020:

Boulevard de l'industrie

Z.A.E.de Saltgourde

24 430 MARSAC SUR L'ISLE

**Certifié par le Collège
des Commissaires aux comptes**





Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	15 004 699	2 120 646	1 737 310	15 388 036
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	15 004 699	2 120 646	1 737 310	15 388 036
ACTIF IMMOBILISÉ	15 004 699	2 120 646	1 737 310	15 388 036

Certifié par le Collège
des Commissaires aux comptes



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLÉS SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SCI ROMELI	66	3	100,00	66	66				2	
SCI DU LUGAN 33	1	96	100,00	1	1			285	108	
SCI LA PRADE	1	42	100,00	1	1			67	45	
SCI L'ARBALESTRIER	100	41	100,00	100	100			569	42	
SCI LE LIBRAIRE	40	55	100,00	40	40			77	58	
SARL TRAPY SOLAR	1	-1	100,00	1	1					
SAS TRAPY PRO	1 000	13 274	100,00	1 000	1 000			35 602	821	
SCI LE BUCH 33	1	50	100,00	1	1			81	53	
SCI BALMA 31	1	60	100,00	1	1			110	61	
SCI DU GOLF	1	186	100,00	1	1			270	213	
SCI APPERT LIMOUSIN	100	49	100,00	100	100			72	51	
SCI ARAGO 33	1	63	100,00	1	1			108	69	
SAS SODITELEM	1 020	2 248	100,00	1 020	1 020			8 545	5	
SCI BROVAL	1	75	100,00	1	1			114	79	
SCI LAPOUJADE 46	1		100,00	1	1					
SCI DUTRENQUE	1	66	100,00	1	1			108	71	
SCI DU CANAL	8	55	100,00	8	8			76	57	
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Certifié par le Collège
des Commissaires aux comptes



Notes sur le bilan

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)

Les parts des SCI qui étaient détenues en usufruit ont fait l'objet d'un rachat total le 03/12/2015. Trapy Invest détient désormais 100% des SCI.

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 671 150 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à - de 1 an	Echéances à + de 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	3 657 706		3 657 706
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	8 635	8 635	
Autres	4 528	4 528	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	281	281	
Total	3 671 150	13 444	3 657 706
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
ETAT - PRODUITS À RECEVOIR	2 013
Total	2 013

Certifié par le Collège
des Commissaires aux comptes



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 898 698,00 euros décomposé en 898 698 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/06/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	524 446
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	524 446
Affectations aux réserves	404 446
Distributions	120 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	524 446

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/12/2019
Capital	898 698				898 698
Réserve légale	89 870				89 870
Réserves générales	3 434 761	404 446	404 446		3 839 207
Résultat de l'exercice	524 446	-524 446	651 857	524 446	651 857
Dividendes		120 000			
Total Capitaux Propres	4 947 775		1 056 303	524 446	5 479 632

Certifié par le Collège
des Commissaires aux comptes



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 164 655 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à - de 1 an	Echéances à + de 1 an	Echéances à + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	4 376 579	922 616	3 017 662	436 301
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 081	25 081		
Dettes fiscales et sociales	145 906	145 906		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	5 617 090	5 617 090		
Produits constatés d'avance				
Total	10 164 655	6 710 692	3 017 662	436 301
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	1 070 488			
(**) Dont envers les associés	5 617 090			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 5 617 090 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	15 090
INT.COURUS SUR EMPRUNTS	2 140
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	13 089
DETTES PROVIS. PR PARTIC. SALARIÉS	45 249
CH. SOCIALES S/PROV CONGES PAYES	7 085
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	1 549
Total	84 199

Certifié par le Collège
des Commissaires aux comptes



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance			
	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	281		
Total	281		

Certifié par le Collège
des Commissaires aux comptes



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	806 500		806 500
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	806 500		806 500

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 300 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers de participation	840 613	695 051
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	43 626	47 645
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		2 555
Total des produits financiers	884 239	745 250
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	96 190	42 100
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	96 190	42 100
Résultat financier	788 049	703 150

Certifié par le Collège

des Commissaires aux comptes



Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement.

Conformément aux dispositions du PCG1 sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité.

A la date d'établissement de ses comptes, l'entreprise a constaté une baisse du chiffre d'affaires sur le premier trimestre.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 4 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	4	

**Certifié par le Collège
des Commissaires aux comptes**



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés	
	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Caution et promesse hypothécaire-SCI BALMA 31- Crédit agricole- emprunt 320 000 €</i>	320 000
<i>Caution et promesse hypothécaire-SCI BALMA 31- Crédit agricole-emprunt 800 000 €</i>	800 000
Avals et cautions	1 120 000
Engagements en matière de pensions	/
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement Actions SAS SODITELEM</i>	3 000 000
<i>Nantissement Actions SAS TRAPY PRO</i>	3 000 000
Autres engagements donnés	6 000 000
Total	7 120 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 48 021 euros

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

CONTRATS IFC / IL

Le contrat GAN (IFC + IL) a été conclu en 2014 (à l'origine GENERALI). Le montant cumulé et versé est de 20 368,34 € au 31 décembre 2019.

Certifié par le Collège
des Commissaires aux comptes



Autres informations

Un second contrat a été souscrit en 2018 auprès d'AVIVA (uniquement IFC). Au 31 décembre 2019, il est évalué à 24 720 €.

ARTICLE 83

Le contrat, conclu auprès de AVIVA, ne peut pas être évalué au 31/12/2019. En effet, les cotisations versées sont affectées à des comptes individuels et ne restent donc pas dans les comptes de la société. Il concerne l'ensemble de l'effectif des cadres.

ARTICLE 39

Un contrat a été soucrit auprès de AVIVA pour le collège cadre. Le montant versé en 2019 s'élève à 15 000 €. Le contrat est évalué à 84 011 € au 31 décembre 2019.

**Certifié par le Collège
des Commissaires aux comptes**

